

Voici un extrait d'un article paru dans la *Gazette* de Picton du 14 octobre 1966 et intitulé: «Les canards révèlent la présence de pétrole dans le lac». Je cite:

Les bateaux déversent à nouveau du mazout dans le lac Ontario. Deux canards que Gregory Cole a tués dans la région de Point-Traverse cette semaine en ont fourni la preuve. La poitrine des deux canards et leurs pattes palmées étaient recouvertes d'une épaisse couche de mazout. Plusieurs personnes ont été condamnées pour avoir déversé du mazout dans le lac, mais il semble que l'on continue à le faire.

Le Canada ne saurait se permettre de tolérer davantage la moindre—pas la moindre—pollution du lac Ontario, surtout de la part des usagers commerciaux de la Voie maritime et des capitaines de navires étrangers qui ne semblent pas avoir encore pris conscience de leurs responsabilités lorsqu'ils sillonnent les fleuves et les cours d'eau d'un autre pays.

• (4.00 p.m.)

J'ai lu avec plaisir que des membres du Congrès américain avaient aussi soulevé cette question. Les États-Unis et le Canada devraient conjuguer leurs efforts pour appliquer rigide-ment des lois sévères, pour ainsi mettre fin à cet acte criminel. Quand j'ai soulevé la question il y a deux ans, la rive nord du lac Ontario était jonchée de canards morts. Une fois que le canard était pris dans une vaste nappe de mazout sur le lac, il n'en réchappait pas. On m'a même dit que lorsque les chasseurs tuent des canards couverts de mazout, ces derniers sont impropres à la consommation. A cette époque-là, je m'étais adressé au ministre des Transports. J'espère cette fois que le ministre des Pêcheries utilisera ses bons offices au sein du gouvernement pour mettre fin à cet acte criminel. La pollution par le pétrole détruit également des millions de poissons. Nombre de capitaines de ces navires étrangers se servent des Grands lacs comme d'une fausse septique. Il faut leur donner une leçon.

J'ai dressé une liste de recommandations que le gouvernement pourrait utiliser à cette fin. Il nous faut des patrouilles en hélicoptères plus nombreuses et plus efficaces. Je suis heureux de constater que le ministère des Transports a fait exercer la surveillance par une patrouille en hélicoptères l'année dernière. Au moins huit capitaines étrangers ont été mis à l'amende et les amendes étaient un peu plus élevées que dans le passé.

Deuxièmement, il faut faire savoir d'avantage qu'il est très grave de polluer les eaux en y déversant du pétrole. Quand des gens sont condamnés, il faut le dire bien haut.

Troisièmement, il faudrait offrir aux capitaines et aux équipages de tous les bâtiments qui naviguent dans les Grands lacs un programme éducatif. L'intérêt national exige qu'il soit interdit à un capitaine étranger mis à l'amende pour avoir déversé du pétrole, par exemple, de commander un navire dans les Grands lacs. Dans certains cas, sa compagnie paie l'amende et le capitaine s'en tire indemne; il n'a pas appris sa leçon. Mais si on lui interdit l'accès des Grands lacs, son portemonnaie s'en ressentira. Je sais que ce serait un remède radical, mais il mettrait fin aux délits de façon efficace, car s'ils se poursuivent c'en sera fait de l'industrie de la pêche et du tourisme.

J'aimerais répéter ce que j'ai déjà dit au sujet de la chasse au phoque sur les glaces flottantes du golfe du Saint-Laurent. Depuis un an et demi, j'ai reçu plus de 400 lettres de protestation contre les pratiques barbares utilisées pour la chasse au phoque et la plupart des lettres avaient été écrites par des écoliers. C'est un fait important. Les enfants canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fasse cesser ces pratiques barbares. On dit dans la bible: «un petit enfant les guidera», et je sais que bien des députés étaient contents de recevoir des lettres de protestation d'écoliers canadiens. Occupons-nous de répondre aux vœux de la population canadienne exprimés par la voix des écoliers.

Je conviens avec le ministre que la peau du phoque a une valeur commerciale. Elle a un marché, tout comme celle du castor et celle du rat musqué. Il ne faut pas mettre fin à l'industrie du phoque. Il nous faut encore tirer parti du phoque que Dieu a créé pour l'avantage des Canadiens dans la région du golfe du Saint-Laurent, mais j'espère que le ministre prendra les moyens voulus pour faire adopter des moyens plus rapides et plus humains de tuer ces animaux à fourrure.

Le ministre a dit, je l'ai remarqué, que ces pratiques sont courantes depuis des siècles et qu'elles n'ont été signalées au gouvernement et au public que l'an dernier. Je lui dirai que les coutumes anciennes ne nous autorisent pas à perpétuer des pratiques inhumaines. L'opinion publique révèle la sensibilité des Canadiens. Nous ne nous rendons pas souvent compte de cette sensibilité. C'est une qualité précieuse de l'homme. Il est à souhaiter qu'elle existe toujours et qu'elle fasse en sorte qu'on nous signale tout ce qui peut la blesser chez nos concitoyens. Une certaine tolérance, un sens humanitaire permanent et enraciné, caractérise tous les Canadiens.